

La prévention des fortes chaleurs

En cas de fortes chaleurs, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap sont particulièrement vulnérables. La ville de Brest a mis en place un registre nominatif destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux personnes adultes en situation de handicap.



Le plan canicule

Mis en place après la canicule de 2003, le plan canicule est activé tous les ans par le gouvernement et couvre la période du 1er juin au 15 septembre.

Ce plan définit 4 niveaux d'alerte en fonction des conditions météorologiques. Pour chaque niveau, des actions et des mesures y sont associées afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleurs et protéger les personnes fragiles dont les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

C'est pourquoi, [un registre nominatif de personnes vulnérables est mis en place](#) destiné aux **personnes âgées de plus de 65 ans** et aux personnes adultes en situation de handicap.

Les gestes de prévention en cas de fortes chaleurs

Pour tous et tout particulièrement la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée ou en situation de handicap, pendant une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- > boire régulièrement de l'eau ;
- > mouiller son corps et se ventiler ;
- > manger en quantité suffisante ;
- > éviter les efforts physiques ;
- > ne pas boire d'alcool ;
- > maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- > passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ;
- > donner et prendre des nouvelles de ses proches.

En savoir plus

Site du Ministère de la santé [↗](#)

Canicule et fortes chaleurs : les outils d'information [↗](#)

Contact

Direction Prévention des Risques et Tranquillité Urbaine de la ville de Brest

27 avenue Clémenceau
29200 Brest

[02 98 33 52 98](tel:0298335298)

[@dprtu@brest-metropole.fr](mailto:dprtu@brest-metropole.fr)



NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

COMMENTAIRES

Commentez cet article

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Courriel (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Saisir votre commentaire

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **03 June 2022**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h30-17h30
Samedi : 9h-12h

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h30-17h30
Samedi : 9h-12h